

6310, avenue Someried Montréal (Québec) H3X 288 Téléphone : 514 596-3384 Télécopieur : 514 788-1671

Séance du conseil d'établissement

Mercredi 16 décembre 2015 Salon du personnel 18h30 à 20h30

Procès-verbal

Présences:

Représentants de l'école: Éric Dion, Nancy Fafard, Luc Gravel, Julie Hébert,

Jonathan Brodeur

Représentants des parents : Caroline Bélanger, Ingrid Desrosiers, Geneviève Sauviat,

Jean-François St-Arnaud, Brian Walker.

Absence: Édith Faner.

Public: Sandrine Amusant, Joyce Healey.

1. Ouverture de l'assemblée :

- 1.1. Mot de bienvenue et tour de table
- 1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

2. Questions du public:

- Madame Joyce Healey soulève que certaines sections du site internet de l'école ne sont pas à jour actuellement et demande si la situation pourrait être corrigée. M. Dion répond qu'il a déjà fait une demande pour que ces changements soient effectués et que la mise à jour du site devrait être effectuée au retour des vacances des Fêtes.
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 11 novembre 2015:

Le procès-verbal du 11 novembre est adopté à l'unanimité.

Le point Travaux local 110 est ajouté à la section varia de l'ordre du jour.



4. Suivi

4.1. Représentante au comité de parents de la CSDM

La dernière rencontre du comité de parents ayant été annulée, Caroline Bélanger mentionne ne pas avoir de nouvelles informations à divulguer.

4.2. Construction de la nouvelle école de la CSEM

M. St-Arnaud fait le compte-rendu d'une conversation qu'il a eue avec Marie-José Mastromonaco. En outre, ils se sont attardés à trois points précis :

- Est-ce que la vocation de l'école pourrait changer en cours de route et devenir un centre de réadaptation ? Selon Madame Mastromonaco cela est peu plausible puisque la relocalisation du centre de réadaptation sur la rue Sherbrooke est déjà prévue.
- Est-ce possible qu'aucun plan ne soit encore disponible? Madame Mastromonaco affirme qu'il est effectivement possible qu'aucun plan ne soit prêt et que le projet se résume à un document concept de quelques pages.
- Quelle stratégie les membres du conseil d'établissement de l'école Marc-Favreau devraient-ils adopter pour s'assurer que leurs demandes seront considérées? Madame Mastromonaco répond que, selon elle, le fait de collaborer avec la CSEM est une option très intéressante. Elle croit aussi qu'un suivi serré de l'évolution du projet sur le plan technique et règlementaire demeure une très bonne façon de connaître les détails de construction de la nouvelle école.

Il est par la suite entendu que Jean-François St-Arnaud est en charge de rédiger une lettre afin de formuler les demandes du conseil d'établissement de l'école Marc-Favreau, c'est-à-dire que le stationnement de la nouvelle école soit localisé à l'avant de l'école (près de la rue de Terrebonne) et qu'une cour partagée soit aménagée. Les membres du conseil d'établissement seront consultés avant l'envoi de la lettre afin d'obtenir leurs commentaires.

4.3. Surpopulation

Le sujet de la surpopulation a fait l'objet d'une longue présentation lors du dernier comité de quartier. Pour ce qui est de l'école Marc-Favreau, la situation de la surpopulation devrait être stable quelques années.

5. Mot du président

Rien à mentionner.

6. Mot du directeur

M. Dion affirme que le climat au sein du personnel demeure très bon! Les paniers de Noël ont presque tous été livrés. Les activités de Noël auront lieu en classe le 18 décembre. Aussi, le Service de garde a travaillé fort avec les enfants et a offert un magnifique spectacle de Noël, ce mercredi soir, le 16 décembre.

7. Travaux du conseil

7.1. Dossiers à adopter ou à approuver

7.1.1. Transfert de montants du Fonds 4 vers le Fonds 9 – Activité musicale pour les maternelles et le 1^{er} cycle le 8 janvier 2016

Monsieur Dion demande l'approbation des membres du CÉ pour un transfert de 1150\$ du Fonds 4 vers le Fonds 9. Ce montant servira à assumer les frais associés à la visite de Fred Piston qui offrira un spectacle de musique aux élèves de la maternelle et du 1^{er} cycle.

La demande de transfert est approuvée à l'unanimité.

7.1.2. Approbation du Plan de lutte à l'intimidation et à la violence

Monsieur Brodeur présente le Plan de lutte à l'intimidation et à la violence. Il ajoute que, dès le retour en classes en janvier, beaucoup d'informations seront transmises aux élèves et au personnel et il y aura davantage de sensibilisation.

M. St-Arnaud s'interroge quant à la formation des employés du service de garde où le roulement de personnel est plus important. M. Brodeur répond que toute l'information leur sera transmise et que beaucoup de travail sera effectué pour que la communication éducateur/enseignant soit optimale.

M. Brodeur ajoute qu'un formulaire de signalement sera introduit. À ce sujet, Ingrid Desrosiers suggère qu'une version avec pictogrammes soit préparée pour les plus petits qui ne savent pas lire et écrire. M. Brodeur répond qu'il croit qu'il s'agit d'une bonne idée. Il faudra s'y attarder pour voir ce que l'on peut faire!

Le Plan de lutte à l'intimidation et à la violence est approuvé à l'unanimité.

7.1.3. Approbation du Plan de réussite 2015-2016

M. Dion présente le Plan de réussite 2015-2016. Il explique aux membres du conseil d'établissement que le nouveau projet de loi 86 déposé cet automne par le gouvernement provincial risque de changer la donne puisqu'il a pour objectif d'arrimer le Plan de réussite et le Projet éducatif au sein d'une même plateforme. Il faudra voir de quelle façon ces changements auront un impact à l'école Marc-Favreau.

Madame Desrosiers demande si les différents aspects du Plan de réussite sont revus par l'ensemble des enseignants. M. Dion acquiesce.

Aussi, Brian Walker se questionne plus précisément quant aux moyens que l'école compte utiliser pour favoriser la socialisation dans la cour d'école. M. Dion répond qu'un comité sera formé et de nouveaux jeux et activités seront organisés à l'heure des récréations et du dîner.

8. Dossiers d'information

8.1. Élèves pacificateurs et médiateurs

La formation des élèves pacificateurs va continuer au retour des classes en janvier. La formation a pris un peu de retard étant donné les journées de grèves et les activités de Noël. Les pacificateurs seront en action dès le 14 janvier!

8.2. Visite d'une athlète le 18 décembre

La planchiste Caroline Calvé est attendue à l'école le 18 décembre. Elle présentera une conférence.

8.3. Fête de Noël et guignolée

M. Dion remercie les parents pour leur générosité à l'égard des familles plus démunies de l'école. 21 paniers ont été distribués à des familles dans le besoin.

Aussi, la fête de Noël aura lieu le vendredi 18 décembre.

8.4. Période d'inscription et matinée Portes Ouvertes

Les portes ouvertes auront lieu en matinée le 20 janvier prochain. Les inscriptions auront lieu à la fin du mois de janvier. Deux soirées d'inscriptions seront aussi organisées.

8.5. Nouvelles du Service de garde

Madame Faner étant absente, il n'y a pas de nouvelles relatives au Service de garde.

8.6. Nouvelles de la Fondation (pizza, vente de sapins de Noël, paniers de Noël, etc.)

Madame Sandrine nous informe que la distribution de la pizza lors des midis
pizza se déroule très bien! Il s'agit d'une activité très lucrative pour la
Fondation. La vente des sapins/couronnes de Noël s'avère aussi une activité
lucrative mais requiert beaucoup de gestion.

9. Varia

Travaux local 110 : Des travaux étaient nécessaires au niveau du toit du local 110 puisque d'anciens travaux ont été mal faits. Le colmatage du toit est actuellement en cours. Aucune trace de moisissure n'a été découverte.

10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 20 janvier 2016.

11. Levée de la séance 20h10.

Jezh-François Saint-Arnaud Président

			·		
	-				
					:
					-